

Bons résultats malgré l'incendie

Celtor Le centre de traitement des ordures de Tavannes a réalisé un bénéfice en 2022.

Une année 2022 entre tourments et soulagement pour Celtor SA. A l'occasion de son assemblée générale, mardi soir, la société a présenté un résultat financier positif, malgré l'incendie de la halle de transbordement survenu en juillet dernier. Le bénéfice s'élève à 156'211 francs, légèrement inférieur à celui de l'année précédente, précise Celtor dans un communiqué diffusé ce mercredi.

Lors de l'assemblée générale, il a aussi été question du projet Celtor II. L'approbation en décembre dernier du plan de quartier «Celtor», ayant valeur de permis de construire, donne le feu vert au lancement de la deuxième phase de l'exploitation du site de Ronde Sagne. Le concept de budget prévisionnel est esquissé pour un fonctionnement jusqu'en 2067, précise encore le communiqué. *c-cwi*